



La lettre du MASTROU

N° 47 28 Juin 2013

Edité par l'association des Amis du Nouveau chemin de fer du Vivarais.

Dernières journées de préparations pour nos amis de la Snc CFV avant l'inauguration du 2 juillet et quelles journées ! Il se passe des tas de choses sur l'ensemble de la ligne et nos photographes ont quelques difficultés à être partout à la fois. C'est l'occasion de les remercier pour leur disponibilité et les milliers de kilomètres parcourus à suivre les trains et les travaux.

2 trains d'essais étaient programmés la semaine dernière en situation réelle avec le public. Les 1000 places se sont arrachées en quelques heures. C'était l'occasion pour le train de l'Ardèche de faire ses derniers réglages et de connaître l'avis du public : un véritable plébiscite.

La gare de la Ceillère porte désormais son nom officiel.





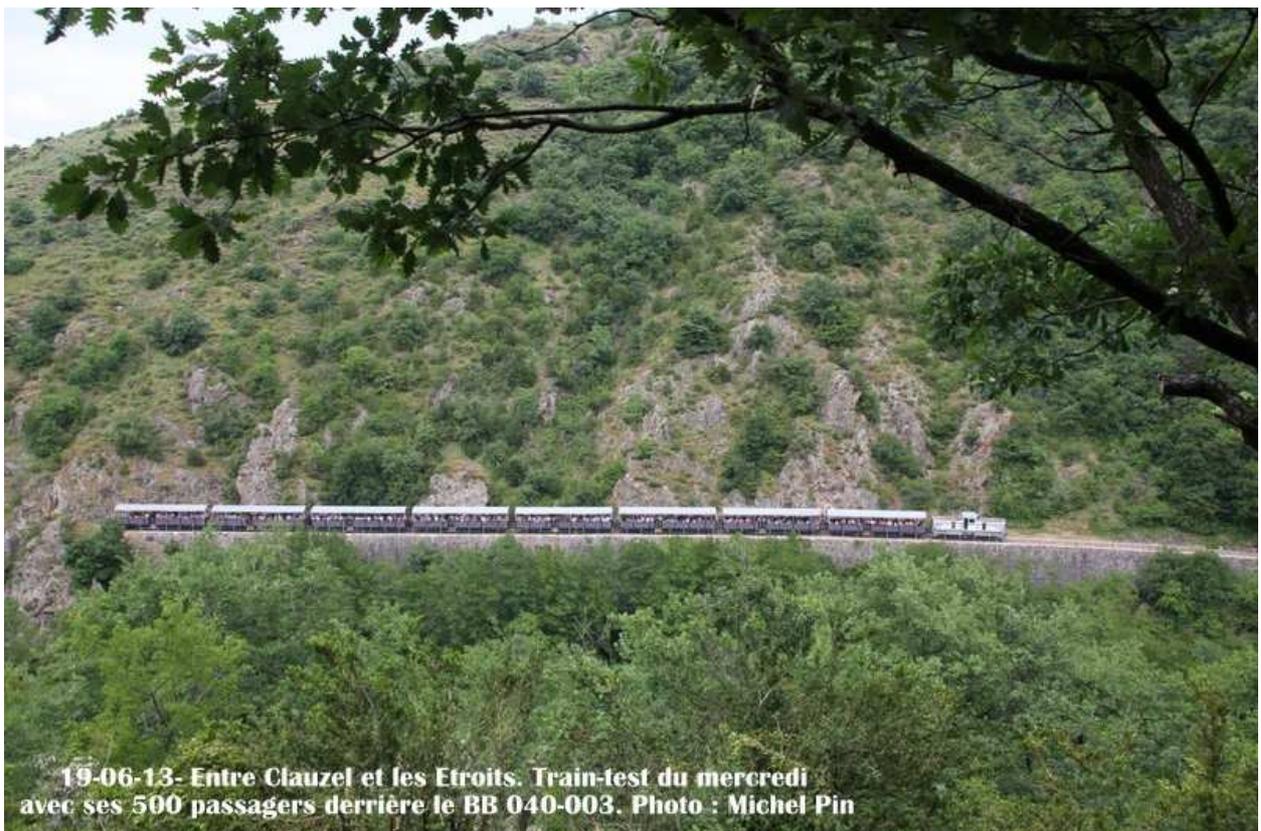
Beaucoup d'émotion pour tous ceux qui attendaient cet évènement depuis 2008.







Les essais se sont faits avec le bb 403. Pendant ce temps, ultimes réglages de la mallet 403





Afin de vérifier la pertinence des horaires (et à la grande satisfaction du public), le locotracteur est tourné à Colombier.







C'est sous les applaudissements des voyageurs que le train est rentré à quai après 2 marches sans incidents.



Les travaux continuent. Le château d'eau de la nouvelle gare a reçu son crépi fin de semaine dernière.



La gare de Colombier est désormais équipée de quais. Quand à ceux de la gare de Lamastre, ils sont en cours de finition...





Derniers réglages également sur les voies...

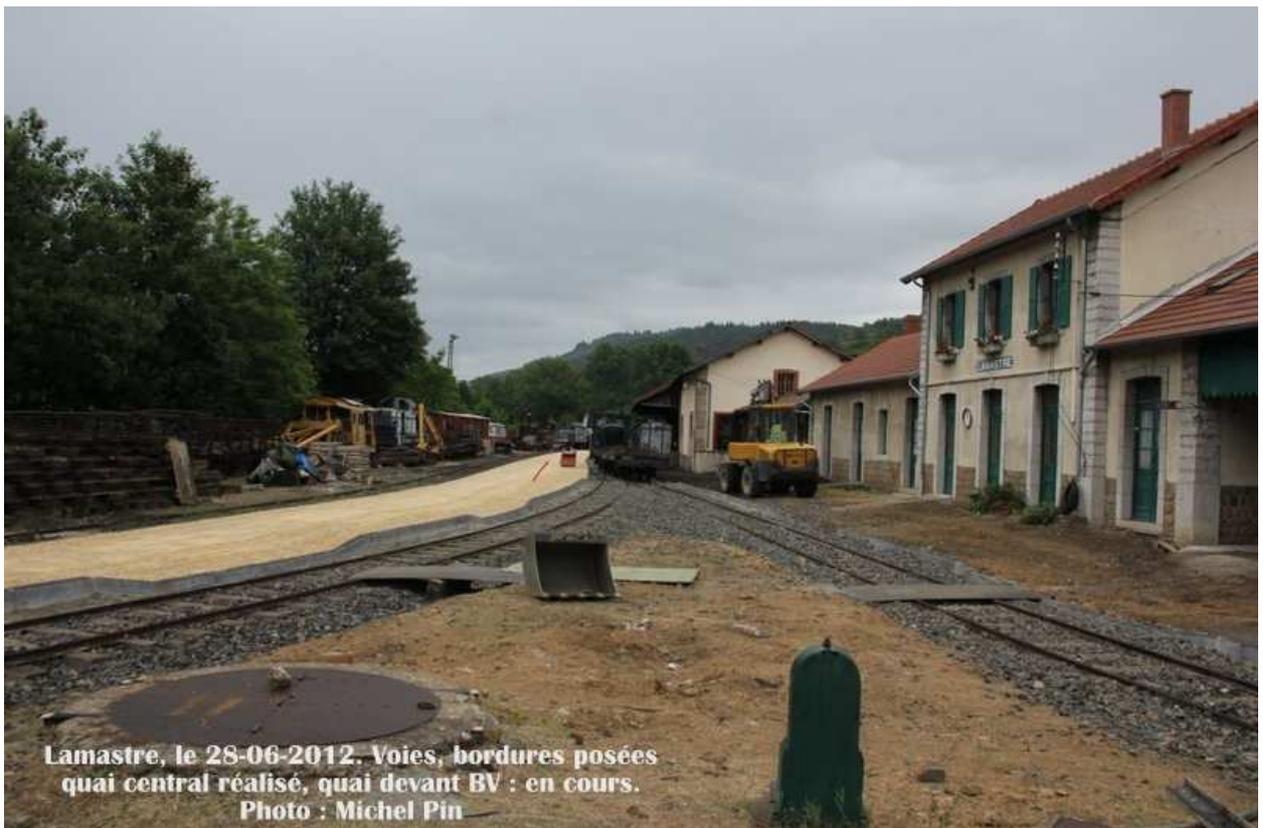


Cette semaine a vu une spectaculaire transformation de la gare de Lamastre.

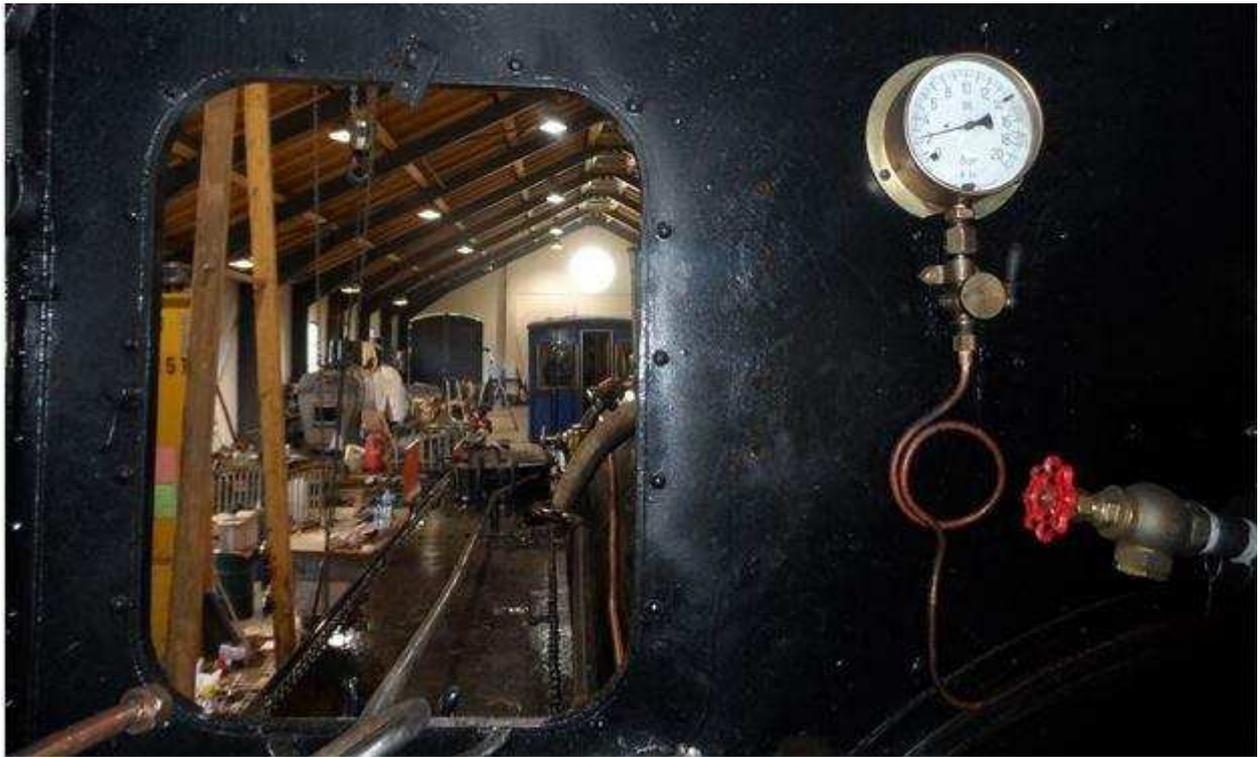
Le plan des voies revu est désormais opérationnel (ballasté et calé), les bordures de quais posées (près de 340 mètres de bordures), les quais sont recouverts de "cassine jaune" ; tout sera prêt pour l'arrivée du train inaugural



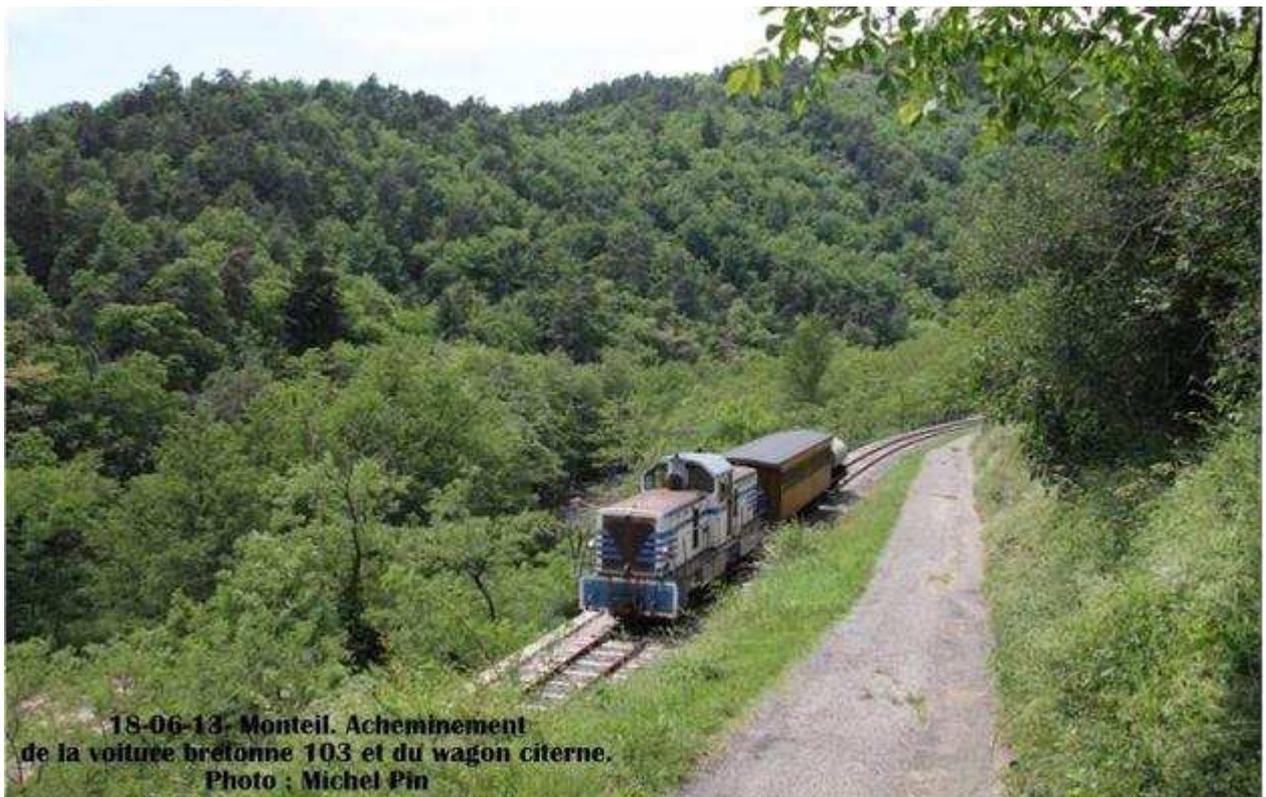
Dans un délai, défiant tout les pronostics, il est tentant de faire le rapprochement de l'état des lieux à quelques semaines d'intervalles, voici quelques photos qui parlent d'elles-mêmes. Ceci n'est qu'un exemple des travaux réalisés en un temps record aussi bien sur les infrastructures que sur le matériel, et plus d'un témoin de cette renaissance reste perplexe devant la synchronisation, la célérité, la réactivité et la rapidité de cette résurrection : chapeau au personnel des CFV et aux artisans.

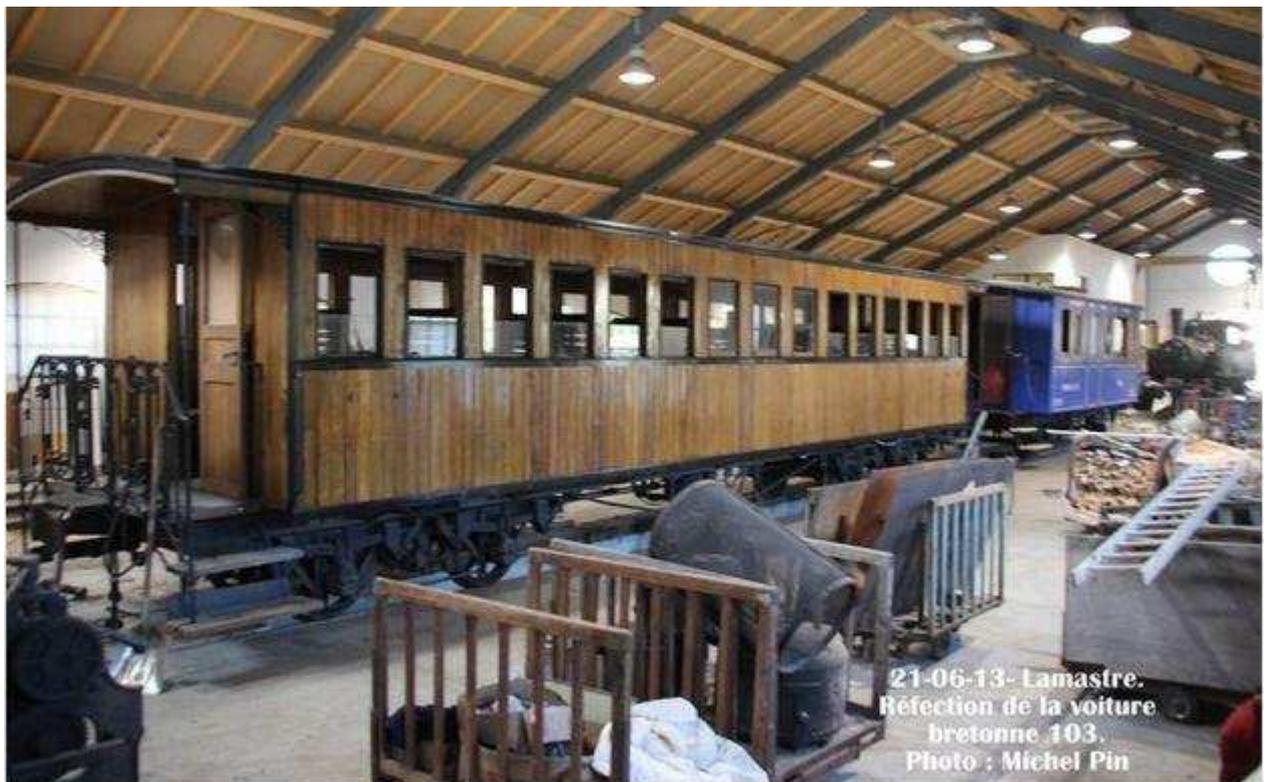


A l'atelier de Lamastre, tout le monde est au travail pour être au rendez vous. Si la mallet 403 retient la plus grande attention, le reste du matériel n'est pas délaissé.



La voiture bretonne (B 103) qui était affectée au train de secours stationné en gare de Boucieu-le-Roi a été acheminé à Lamastre pour une remise à niveau. Il faut préciser qu'il a fallu changer la totalité de la visserie laiton extérieur. De plus tous les encadrements de fenêtres, ainsi que les baguettes longitudinales ont du être entièrement refaits. Enfin, elle a reçue, une nouvelle couche de vernis pour s'approcher de la teinte des autres voitures bretonnes refaites au dépôt de Tournon.

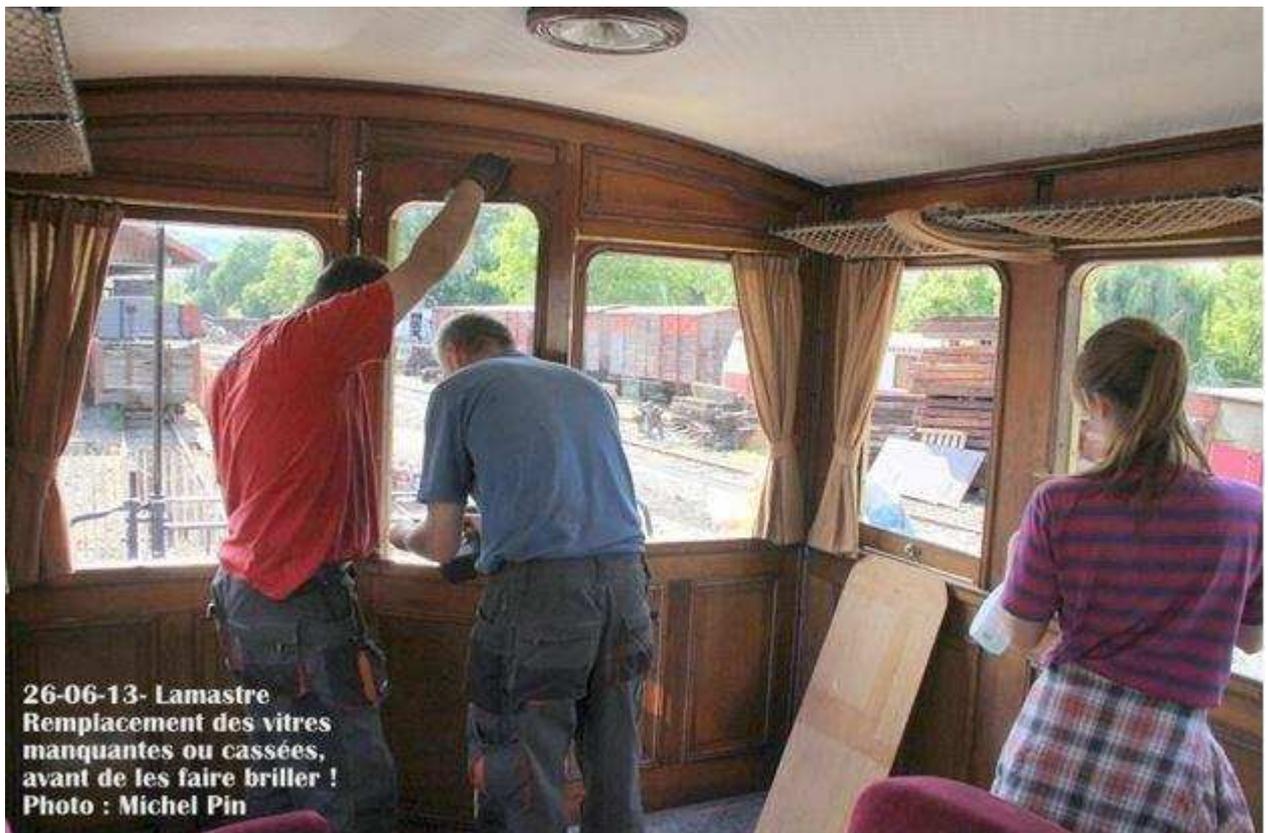




Les chantiers se succèdent à une vitesse effrénée. A peine la voiture bretonne entièrement révisée, la voiture-salon est prise en main.

D'abord entièrement vidée de ses fauteuils, elle est entièrement nettoyée, le châssis est décapé et repeint, toutes les boiseries extérieures sont décapées et vernis. Les vitres cassées ou manquantes sont remplacées, les marchepieds sont remis à neuf. Il ne lui manque qu'un lifting dans ses couleurs d'origine, mais faite de temps, l'opération est reportée, en attendant, elle a retrouvée de sa superbe.





26-06-13- Lamastre
Remplacement des vitres
manquantes ou cassées,
avant de les faire briller !
Photo : Michel Pin



18-06-13- Lamastre.
Les fauteuils de la voiture-salon
aux petits soins d'une main
féminine. Photo : Michel Pin

Merci à Michel, Bertrand, Franck, Laurent, Christian pour les photos.

Droits des textes et photos réservés à leurs auteurs et « aux amis du nouveau CFV »

Reproduction
et diffusion doivent se faire avec l'accord de l'association.